

Pharnext recrute Peter Collum en tant que Directeur Financier et Directeur Business Développement

PARIS, France, le 26 juin 2019 à 8h00 (CEST) – Pharnext SA (FR0011191287 - ALPHA), société biopharmaceutique pionnière d'une nouvelle approche de développement de combinaisons de médicaments innovants basée sur les *Big Data* génomiques et l'intelligence artificielle, annonce aujourd'hui le recrutement de Peter Collum en tant que Directeur Financier et Directeur Business Développement.

« Nous sommes ravis d'accueillir Peter dans notre équipe », a déclaré **Daniel Cohen, M.D., Ph.D., co-fondateur et Directeur Général de Pharnext**. « La très large expérience financière de Peter, associée à son expertise solide en développement des affaires, constitueront un atout précieux pour notre équipe. Nous nous réjouissons de bénéficier des idées et de la contribution de Peter alors que nos programmes de PLEOTHERAPY progressent en phase avancée de développement. »

M. Collum rejoint Pharnext après plus de 17 ans d'expérience en banque d'affaires dans le secteur de la santé. Il est spécialisé en fusions acquisitions et en opérations de financement et de développement. Avant de rejoindre Pharnext, M. Collum était associé chez MTS Health Partners, une banque d'affaires en Santé située à New York, USA, où il a travaillé pendant près de 5 ans en étroite relation avec Pharnext dont il connaît déjà tous les aspects financiers, technologiques, de R&D et règlementaires. Au cours des 10 années passées dans cette entreprise, M. Collum a dirigé et participé à plusieurs opérations de fusion acquisition et de financement pour des sociétés publiques et privées du secteur des sciences de la vie, aux États-Unis et à l'étranger. Auparavant, il a travaillé au sein du département Services d'investissement Santé de la *Bank of America*, plus particulièrement en Sciences de la Vie. M. Collum a débuté sa carrière chez Roche en tant qu'ingénieur. Il est titulaire d'un M.B.A de la *Booth School of Business* de l'Université de Chicago et d'une licence en ingénierie de l'Université de Rutgers.

« C'est une opportunité formidable de rejoindre Pharnext dans un moment passionnant », a déclaré **M. Collum**. « La plate-forme PLEOTHERAPY offre un large potentiel à l'ensemble des maladies rares et communes. J'ai hâte de rejoindre l'équipe de direction alors que Pharnext poursuit sa croissance en tant qu'entreprise biopharmaceutique. »

À propos de PHARNEXT

Pharnext est une société biopharmaceutique à un stade clinique avancé, qui développe de nouvelles thérapies pour les maladies neurodégénératives orphelines et communes actuellement sans solution thérapeutique satisfaisante. Pharnext possède deux produits en développement clinique : SYNGILITY, dénomination du PXT3003 acceptée par l'Agence européenne des médicaments, a terminé un essai de Phase 3 international pivot avec des premiers résultats positifs dans la maladie de Charcot-Marie-Tooth de type 1A et bénéficie du statut de médicament orphelin en Europe et aux États-Unis. Le PXT864 a obtenu des résultats de Phase 2 encourageants dans la maladie d'Alzheimer. Pharnext est le pionnier d'un nouveau paradigme de découverte de médicaments basé sur les *Big data* génomiques et l'intelligence artificielle : PLEOTHERAPY. Pharnext identifie et développe des combinaisons synergiques de médicaments appelées PLEODRUG. La société a été fondée par des scientifiques et

entrepreneurs de renom, notamment le professeur Daniel Cohen, un pionnier de la génomique moderne, et est soutenue par une équipe scientifique de classe mondiale.

Pharnext est cotée sur le marché Euronext Growth à Paris (code ISIN : FR0011191287).

Pour plus d'informations, visitez notre site internet : www.pharnext.com

CONTACTS

Pharnext

Amit Kohli
Directeur des Opérations
contact@pharnext.com
+33 (0)1 41 09 22 30

Financial Communication (France)

Actifin
Stéphane Ruiz
sruiz@actifin.fr
+33 (0)1 56 88 11 15

Investor Relations (U.S.)

Stern Investor Relations, Inc.
Jane Urheim
Jane.urheim@sternir.com
+1 212 362 1200

Investor Relations (Europe)

MC Services AG
Anne Hennecke
anne.hennecke@mc-services.eu
+49 211 529252 22

Media Relations (Europe)

Ulysse Communication
Bruno Arabian
barabian@ulyse-communication.com
+33 (0)1 81 70 96 30

Media Relations (U.S.)

RooneyPartners
Kate L. Barrette
kbarrette@rooneyco.com
+1 212 223 0561

Avertissement

Le présent communiqué contient des déclarations prospectives relatives à Pharnext et à ses activités. Pharnext estime que ces déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables. Cependant, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation des prévisions exprimées dans ces déclarations prospectives qui sont soumises à des risques, dont ceux décrits dans le Document de référence enregistré auprès de l'AMF sous le numéro R.16-069 en date du 28 juillet 2016 (notamment dans son chapitre 4 incluant les risques liés aux produits et au marché de la société, risques réglementaires et juridiques, risques liés au développement clinique des produits et aux interactions avec les autorités de santé, risques liés à la mise sur le marché de ses produits), et à l'évolution de la conjoncture économique, des marchés financiers et des marchés sur lesquels Pharnext est présente. Les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus de Pharnext ou que Pharnext ne considère pas comme significatifs à cette date. La réalisation de tout ou partie de ces risques pourrait conduire à ce que les résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations de Pharnext diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés dans ces déclarations prospectives.

Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent pas, ni ne sauraient être interprétés comme une offre ou une invitation de vente ou de souscription, ou la sollicitation de tout ordre ou invitation d'achat ou de souscription d'actions Pharnext dans un quelconque pays. La diffusion de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Les personnes en possession du communiqué doivent donc s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer.